

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

SOMMAIRE

Le vérificateur général, qui est un fonctionnaire de l'Assemblée, procède à la vérification impartiale des programmes du gouvernement, des états financiers de la province, de nombreux organismes de la Couronne et d'organisations du secteur parapublic, ainsi qu'à des examens conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et d'autres lois et textes de référence. Ces vérifications et examens lui permettent d'offrir assurance, renseignements objectifs et conseils à l'Assemblée législative. Le Bureau du vérificateur général aide ainsi l'Assemblée à tenir le gouvernement, ses administrateurs et les bénéficiaires de subventions responsables de la saine gestion des fonds publics et de l'optimisation des ressources utilisées pour dispenser les services au public.

Le vérificateur général est également tenu, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*, d'examiner certains types d'annonces publicitaires et d'imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par la Loi.

Le vérificateur général doit, aux termes des deux lois, présenter directement à l'Assemblée législative un rapport annuel sur ses travaux.

Prévisions 2005-2006	PROGRAMMES	Variation par rapport à 2004-2005	Prévisions 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004
\$		\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT				
12 552 200	Programme du Bureau du vérificateur général	1 638 200	10 914 000	9 461 308
12 552 200	Total - Fonctionnement	1 638 200	10 914 000	9 461 308
275 000	Moins : Crédits législatifs	158 000	117 000	233 551
<u>12 277 200</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>1 480 200</u>	<u>10 797 000</u>	<u>9 227 757</u>
12 552 200	Total - Fonctionnement	1 638 200	10 914 000	9 461 308
<u>12 552 200</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS	<u>1 638 200</u>	<u>10 914 000</u>	<u>9 461 308</u>

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

PROGRAMME DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL :

Le vérificateur général procède à la vérification impartiale de l'optimisation des ressources et des états financiers de la province conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et d'autres lois et textes de référence. Le vérificateur général est également tenu, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*, d'examiner les annonces publicitaires du gouvernement et certains imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par la Loi.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2005-2006	CRÉDIT ET POSTES	Variation par rapport à 2004-2005	Prévisions 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004
	\$		\$	\$	\$
2501		PROGRAMME DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL			
FONCTIONNEMENT					
1	12 277 200	Bureau du vérificateur général	1 480 200	10 797 000	9 227 757
L	275 000	<i>Loi sur le vérificateur général</i>	158 000	117 000	233 551
	12 552 200	Total - Fonctionnement	1 638 200	10 914 000	9 461 308
	275 000	Moins : Crédits législatifs	158 000	117 000	233 551
	<u>12 277 200</u>	Montant à voter	<u>1 480 200</u>	<u>10 797 000</u>	<u>9 227 757</u>

- NOTES -

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Bureau du vérificateur général (2501-1)	\$
Traitements et salaires	7 427 300
Avantages sociaux	1 695 900
Transports et communications	235 100
Services	2 440 900
Fournitures et matériel	428 000
Paievements de transfert	
CCAF-FCVI Inc.	50 000
	<u>12 277 200</u>
Crédits législatifs	
<i>Loi sur le vérificateur général</i>	<u>275 000</u>
	<u>275 000</u>
Total (Fonctionnement) - Programme du Bureau du vérificateur général	<u><u>12 552 200</u></u>

